

Ecoles de réforme.....	5,940.00
Ecoles industrielles.....	6,000.00

Faisant un total de..... \$187,750.00
pour les institutions de charité.

On peut dire que les chiffres élevés de ces allocations aux institutions de bienfaisance est un legs qui nous a été transmis par le gouvernement de l'ancienne Province du Canada et je ne vois guère comment un grand nombre de ces institutions si importantes pourraient se maintenir sans le secours de la Province. Mais, d'un autre côté, il est fort désirable que les secours donnés ne le soient que pour aider des institutions de bienfaisance privée, pour secourir des sacrifices personnels, et non comme le principal point d'appui.

DIVERS SERVICES.

<i>Gazette Officielle</i>	\$ 9,100.00
Arbitrage, sous l'acte constitutionnel.....	5,900.00
Divers.....	20,000.00

En tout..... \$34,100.00

COLLECTION, ADMINISTRATION ET AUTRES CHARGES DU REVENU.

Fonds d'emprunt municipal en vertu des statuts
refondus du B. C., Cap. 110, pour rencontrer les
demandes pendant l'année..... \$ 5,000.00

Voilà encore un de ces précieux legs que nous a transmis le gouvernement du Canada-Uni.

En vertu des statuts que je viens de citer, \$1,200 sont allouées pour subvenir à la construction des palais de justice dans les comtés. Cette subvention doit être prise sur les revenus d'une partie des réserves du clergé affectées à cette fin.

Pour montrer ce qui restera de ce fonds quand les appropriations seront payées, j'ai indiqué d'une manière spéciale le revenu provenant de ces terres dans les comptes publics.

TERRES DE LA COURONNE.

Service d'enregistrement (pour les cadastres) \$25,000.00

Prenant en considération l'importance de ce travail et les avantages que le pays en retirera, j'ai augmenté de \$5,000 cette allocation. Je regrette seulement de n'avoir pu l'augmenter davantage pour l'année prochaine; mais j'espère pouvoir faire cette augmentation dans une autre occasion.